

## Conditions Générales des stages de formation

### Objet

- Les présentes conditions générales ont pour objet la réglementation des relations contractuelles entre TUV Certification Maroc et le client dans le cadre des prestations de formation proposées par TUV Certification Maroc.

### Documentation et droit d'auteur

- Les participants reçoivent une documentation complète, ce cours de formation est la propriété de TUV Rheinland Akademie, il est strictement interdit de reproduire, copier ou de transmettre ce cours de formation sans autorisation préalable de TUV Certification Maroc. Les normes internationales sont protégées par les droits d'auteur et ne peuvent être remis aux participants, les normes font partie de la documentation de travail dans un unique but pédagogique.

### Certificats et attestation de formation

#### **Formation IRCA :**

- A la fin de chaque séminaire, et au terme d'un examen réussi le participant reçoit un certificat de réussite de la TUV Rheinland Akademie en tant qu'auditeur certifié IRCA/IATCA.
- Dans le cas d'une évaluation continue positive et la non réussite de l'examen IRCA, un certificat de présence à la formation IRCA sera délivré par TUV Rheinland Akademie, avec ce certificat l'examen pourra être réalisé une seconde fois.
- Dans le cas d'une évaluation continue non concluante, une attestation de présence à la formation IRCA sera délivrée par TUV Certification Maroc.

#### **Formation Standard :**

- A la fin de chaque séminaire de formation et au terme d'un examen réussi le participant reçoit un certificat de réussite de la TUV Certification Maroc.
- Dans le cas d'une évaluation continue positive et la non réussite de l'examen Auditeur Interne, une attestation de participation sera délivrée par TUV Certification Maroc.
- Dans le cas d'échec à l'examen IRCA mais d'une évaluation continue concluante, le participant a le droit de repasser l'examen une seconde fois. La participation au deuxième examen devra avoir lieu dans les 3 ans suivant la date du stage de la formation, sauf modification des exigences de l'IRCA. Les frais d'examen seront appliqués en fonction des tarifs en vigueur.

### Annulation ou changement de la formation par TUV Certification Maroc

- TUV Certification Maroc se réserve le droit de changer au plus tard deux semaines avant la formation, le formateur, le lieu du séminaire, les dates ou la configuration du programme, toute modification sera communiquée au client 5 jours ouvrables avant la date de la formation.
- En cas d'annulation de la formation, compte tenu du nombre insuffisant des participants ou de force majeure, TUV Certification Maroc avisera le client 5 jours ouvrables avant la date prévue de la formation.

### Annulation d'inscription par le client

- Toute annulation d'inscription devra se faire au moins 15 jours ouvrables avant la date du stage de formation.
- Dans le cas d'une annulation tardive, TUV Certification Maroc se réserve le droit d'encaisser les 30% du montant de la formation de la personne concernée.

### Protection d'information

- Toutes les informations concernant les participants ainsi que leurs employeurs, seront enregistrées et uniquement utilisables à des fins internes à TUV Certification Maroc Sarl.

### Réduction Prix de la formation

- TUV Certification Maroc vous offre une politique de réduction avantageuse pour votre participation dans nos séminaires de formation.
  - 5% de réduction pour la participation de 2 personnes.
  - 10% de réduction pour la participation de 3 personnes.
  - 15% de réduction à partir de la participation de 4 personnes.
- Le prix de la prestation comprend :
  - Les frais de la formation ;
  - Les frais relatifs aux supports de formation ;
  - Les frais de la salle, des pauses café, des déjeuners durant les jours de formation.

### Modalités de paiement

- 30% du montant à l'inscription
- 70% du montant au terme de la formation

**Entreprise**

Raison Sociale : .....  
(ou nom pour un particulier)  
Adresse : .....  
Téléphone : ..... Fax : ..... Email : .....  
Personne à Contacter : .....  
N° Matricule Fiscale : .....

Vous confirmez la participation de(s) personne(s) suivante(s) :

**Noms et prénoms des participants**

1.	2.	3.
4.	5.	6.

à votre formation conformément aux conditions générales de TUV Certification Maroc:

Intitulé de la formation	Frais de participation HT	Nombre de participants	Total H.T	TVA 20%	Total TTC

**Modalités de Règlement**

La fiche d'inscription de formation (dûment complétée) doit être accompagnée d'un acompte de 30% du montant TTC à l'ordre de TUV Certification Maroc.

**Modes de Paiement :**

- Chèque d'acompte
- Virement établi à l'ordre de TUV Certification Maroc

**Coordonnées Bancaires :**

ATTIJARIWAFI BANK, Succursale MANSOUR EDDAHBI, Compte N° 007 780 0000001264002285 46

Le solde des frais de la formation (70%) sera payable au plus tard 30 jours après date de la facture.

- Toute fiche d'inscription non accompagnée des 30% du Montant TTC ne sera pas prise en compte.
- Ce formulaire de participation dûment rempli/cacheté équivaut à votre bon de commande

NB : Ce formulaire de participation dûment rempli /cacheté est équivaut à votre Bon de Commande.

**J'accepte les termes et conditions générales de ce bon de commande.**

**Lu et approuvé**

**A....., Le.....**

**Signature et cachet de l'entreprise**